



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 20 mars 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

*Convocation envoyée le 14 mars 2025*

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42  
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 34  
Nombre de procurations : 7

### **Membres présents :**

|                              |                                       |                                    |
|------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------|
| Monsieur François REBSAMEN   | Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN | Monsieur Laurent GOBET             |
| Madame Nathalie KOENDERS     |                                       | Monsieur Nicolas SCHOUTITH         |
| Monsieur Thierry FALCONNET   | Madame Christine MARTIN               | Madame Ludmila MONTEIRO            |
| Monsieur Rémi DETANG         | Monsieur Antoine HOAREAU              | Monsieur Christophe AVENA          |
| Madame Sladana ZIVKOVIC      | Monsieur Nicolas BOURNY               | Monsieur Lionel SANCHEZ            |
| Madame Françoise TENENBAUM   | Madame Céline TONOT                   | Monsieur Gérard HERRMANN           |
| Monsieur Jean-Patrick MASSON | Madame Nadjoua BELHADEF               | Monsieur François SARRON-PILLOT    |
| Monsieur Dominique GRIMPRET  | Monsieur Jean-Michel VERPILLOT        | Monsieur Patrick CHAPUIS           |
| Madame Danielle JUBAN        | Monsieur Hamid EL HASSOUNI            | Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY |
| Monsieur Jean-Claude GIRARD  | Madame Brigitte POPARD                | Monsieur Didier RELOT              |
| Madame Claire TOMASELLI      | Monsieur Denis HAMEAU                 | Monsieur Philippe BELLEVILLE       |
| Monsieur Philippe LEMANCEAU  | Monsieur Guillaume RUET               |                                    |

### **Membres absents :**

|                            |                                                                            |
|----------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Monsieur Patrick BAUDEMENT | Monsieur Jean-François DODET pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON        |
|                            | Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN |
|                            | Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM pouvoir à Monsieur Christophe AVENA          |
|                            | Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU          |
|                            | Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Madame Christine MARTIN                |
|                            | Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH        |
|                            | Madame Monique BAYARD pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET                |

---

**OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF**  
**Extension du cimetière métropolitain - Demande de subventions**

Créé en 1995 pour palier la saturation des cimetières municipaux des communes de Dijon métropole, le cimetière métropolitain est amené, environ tous les 5 ans, à s'étendre et à créer de nouvelles concessions cinéraires et de nouveaux caveaux pour répondre aux besoins d'inhumations.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, 13 048 défunts reposent au cimetière métropolitain :

- 5,4 % dans un caveau traditionnel
- 26,1 % dans une concession cinéraire
- 68,5 % dans un espace de dispersion

Le cimetière métropolitain dispose de :

- 758 caveaux dont certains réservés à la confession musulmane (14) et à la confession israélite (102)
- 2 511 concessions cinéraires
- 7 espaces de dispersion

Afin de répondre aux besoins de concessions et d'inhumations, le cimetière métropolitain a engagé des travaux d'extension en 2024 qui doivent s'achever en février 2025.

Cette extension permettra la création de 101 caveaux et de 332 concessions cinéraires.

Le cimetière communal de Dijon arrivera à saturation du carré musulman fin 2025, début 2026.

Il est donc important que le cimetière métropolitain puisse palier cette saturation en créant des concessions en pleine terre et permettre aux familles d'inhumer leur défunt en pleine terre.

Le cimetière métropolitain priorisant actuellement les inhumations en caveaux ventilés déjà installés, il n'y a pas d'inhumations en pleine terre.

Ce type d'inhumation pouvant répondre aux souhaits d'autres familles que les familles musulmanes, il est envisagé la création de concessions en pleine terre hors confession musulmane ainsi que pour le terrain commun et pour les personnes dépourvues de ressources suffisantes.

Il est donc envisagé la création d'un secteur musulman pour 300 emplacements, un secteur sans distinction de confession pour 50 emplacements, un secteur « terrain commun » et « personnes dépourvues de ressources suffisantes » pour 20 emplacements.

Ces différents secteurs pourront s'étendre selon les besoins.

L'enveloppe financière prévisionnelles de cette opération, qui sera réalisée fin 2025 début 2026, est estimée à environ 520 000 euros HT.

Dijon métropole sollicitera, pour celle-ci, au taux maximum l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour son financement, notamment auprès de l'Etat, dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

**Le Bureau,**  
**après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser** Monsieur le Président ou, par délégation, le Vice-Président concerné à solliciter, au taux maximum l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour le financement de ce projet.

SCRUTIN

POUR : 41

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 7 PROCURATION(S)

